



BILAN D'ACTIVITÉ

SYDESL

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE
DE SAÛNE ET LOIRE



2016

Sommaire

I. Édito	(3
II. Faits marquants 2016	
2016 en chiffres	(4
La commission paritaire « énergie »	(4
La Commission Consultative des Services Publics locaux - CCSPL	(4
Nouveau marché éclairage public	(5
Mobilité électrique	(5
Très Haut Débit	(6
Adoption du Plan pluriannuel d'actions	(6
Futur contrat de concession	(6
Congrès fédéral de Tours	(6
III. Le SYDESL en 2016	
Les domaines d'intervention/les missions	(7
Niveau d'activité et moyens humains en 2016	(7
Gouvernance : Comité, Commissions et CT	(9
Le compte administratif 2016	(10
IV. Service public de distribution d'énergie	
La garantie du service public : contrôle de concessions et contrôle de la taxe (électricité et gaz)	(11
V. Vie des réseaux	
Électricité / Gaz / Éclairage public	(12
RODP Télécom et fonds de mutualisation	(12
VI. Solidarité énergétique	
Habiter mieux en 2016	(13
VII. Système d'Informations Géographiques (SIG)	
Formation	(13
Débuts de la démarche PCRS	(14
VIII. Transition énergétique	
Mobilité électrique	(14
Groupement d'achat	(15



I • Édito

« Plus que jamais au service des communes et des collectivités, le SYDESL a poursuivi en 2016 ses investissements en faveur des réseaux. Ce sont donc près de 19 millions d'€ qui ont été investis en Saône-&-Loire en 2016 en particulier pour garantir la qualité de la distribution d'électricité et l'éclairage public. 19 millions d'€ pour le développement de nos territoires.

Dans le contexte de contrainte budgétaire et de fin des tarifs réglementés d'électricité, le coût de l'énergie représente un enjeu financier pour les collectivités et exige de rationaliser les actions menées autant que possible. En 2016, le SYDESL a renforcé sa démarche d'optimisation des services et des coûts d'achat de l'énergie en s'associant à l'ouverture du groupement d'achat au huit syndicats d'énergie de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté le 18 juin. Cette mutualisation, permettant de faire baisser les prix et d'améliorer la qualité de service, s'est également appliquée en 2016, au recrutement d'un prestataire pour répondre aux obligations réglementaires de contrôle technique des ouvrages et des concessions de distribution d'électricité et de gaz.

La lutte contre le changement climatique impose une transition énergétique et écologique dans laquelle les collectivités locales organisatrices des services publics de distribution d'énergie ont un rôle majeur à jouer. Plus que jamais au coeur des réseaux, le SYDESL a souhaité en 2016 inscrire son action dans la durée élaborant un plan d'actions pluriannuel issu d'une réflexion prospective sur le rôle du syndicat et intégrant pleinement les objectifs de transition énergétique fixés par la LTECV.

Vous trouverez dans ce bilan de l'activité 2016 des points de repères sur l'activité du SYDESL en 2016, ses missions et son organisation. Bonne lecture ! »

Fabien GENET
Président du SYDESL



PRÈS DE 19 MILLIONS D'€ QUI ONT ÉTÉ INVESTIS EN SAÔNE-&-LOIRE EN 2016 POUR GARANTIR LA QUALITÉ DE LA DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ & L'ÉCLAIRAGE PUBLIC. 19 MILLIONS D'€ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOS TERRITOIRES.



II • Faits marquants 2016

2016

en chiffres

11 868 707 €
de travaux en électricité

2 937 290 €
de travaux en éclairage public

567
communes adhérentes
(ensemble du département)

50 000
points lumineux

La commission paritaire « énergie »

SYDESL/EPCI

La loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte fixe les modalités de constitution d'une commission consultative entre le syndicat et l'ensemble des EPCI inclus dans le périmètre d'intervention de celui-ci.

Cette commission coordonne l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie pour mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et faciliter l'échange des données.

Créée en 2015, la Commission Consultative paritaire « Énergie » SYDESL/EPCI s'est réunie pour la première fois le 17 mars 2016. Présidée par Fabien Genet, elle est composée d'un nombre égal de délégués du syndicat et de représentants des EPCI (au moins un par EPCI - 31 en Saône-&-Loire).

Cette première réunion a permis l'installation de la commission, la présentation du contexte et de la répartition des compétences en matière d'énergie. Elle a également été l'occasion, pour les EPCI, de faire part de leurs attentes quant aux missions du SYDESL.

La Commission Consultative des Services Publics locaux - CCSPL

Instituée par l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales, la Commission Consultative des Services Publics Locaux a pour vocation de permettre l'expression des usagers des services publics par la voie des associations représentatives. Elle contribue à la participation des citoyens au fonctionnement des services publics et répond à un double objectif :

- Associer la société civile à la gestion des services publics,
- Renforcer la participation des citoyens à l'organisation des services publics.

Les consommateurs y sont représentés par les associations: Familles Rurales, INDECOSA CGT, Confédération nationale du Logement, UFC Que Choisir et AFOC.

La CCSPL s'est réunie le 21 janvier 2016 pour évoquer les évolutions législatives et réglementaires récentes dans le domaine énergétique et lancer les délégations de service public dans le cadre du renforcement de la desserte en gaz naturel et gaz propane.





Nouveau marché éclairage public

Le marché relatif aux travaux de renouvellement, maintenance et entretien des ouvrages d'éclairage public, conclu en 2013 pour une durée de 3 ans, est arrivé à échéance au mois de mai 2016.

Pour assurer la continuité des travaux, un nouveau marché a été lancé pour une durée de 4 ans jusqu'en mai 2020. Il concerne l'exécution des travaux d'exploitation-maintenance des installations d'éclairage public des communes du Département de Saône et Loire adhérentes au SYDESL et qui ont confié à ce dernier cette compétence.

Cette nouvelle version du marché offre la possibilité aux communes urbaines de transférer, intégralement ou partiellement, leur compétence éclairage public au SYDESL pour bénéficier des prestations du marché.

La Maîtrise d'oeuvre est toujours assurée par les Services Techniques du SYDESL



Mobilité électrique

Mâcon : étape du France Electric Tour

A l'initiative du SYDESL, de la Ville de Mâcon et d'ERDF, le Tour de France des véhicules électriques a fait étape à Mâcon le 25 mai 2016.

Véritable rallye touristique d'écoconduite reliant Paris à Cagnes sur Mer en 4 jours, ce tour permet de démontrer les capacités des véhicules électriques à effectuer de longues distances. Il est une excellente façon de promouvoir l'électromobilité.

Les participants sont arrivés de Beaune dès 9h30 pour une étape de recharge de leurs véhicules. Ils ont été accueillis pour un petit déjeuner offert par la Ville de Mâcon et quelques présents offerts par le SYDESL. Ils sont ensuite repartis en direction de Lyon.



CETTE MATINÉE A PERMIS AU SYDESL DE PRÉSENTER LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉPLOIEMENT D'IRVE (INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES).





Très Haut Débit

En 2014, un accord de partenariat sur le très haut débit (THD) a été signé au niveau national entre la FNCCR et ENEDIS en vue d'optimiser les conditions d'utilisation des poteaux électriques permettant un déploiement plus rapide et à moindre coût des réseaux de communication électroniques.

Le SYDESL est propriétaire des réseaux basse et moyenne tension (BT et HTA) aériens et souterrains en Saône-&-Loire. Les opérateurs du groupe Numéricâble-SFR et Grand Chalon Networks ont donc sollicité le SYDESL pour utiliser ces supports pour le déploiement du réseau de communication électronique. Les Comités Syndicaux des 1^{er} juillet et 27 octobre 2016 ont validé les conventions entre le SYDESL (propriétaire), ENEDIS (distributeur) et les opérateurs cadrant l'utilisation de ces réseaux.

Adoption du Plan pluriannuel d'actions

En 2016, le Président et les Vice-Présidents en charge de commission ont élaboré un Plan pluriannuel d'actions fixant la feuille de route pour les années à venir. Ce plan, validé et adopté par le Comité Syndical du 5 février 2016, dessine les contours des missions du SYDESL devenu Syndicat d'Énergie.

Il se décline autour des axes suivants :

- Préparer le bilan du contrat de concession pour l'électricité et le respect des droits du concédant et rédiger le futur contrat de concession devant entrer en vigueur en 2022,

- Garantir une qualité égale de fourniture d'électricité sur l'ensemble des territoires ruraux et des communes urbaines de Saône-&-Loire,
- Préserver la maîtrise d'ouvrage des réseaux de distribution d'électricité en milieu rural,
- Contribuer à l'efficacité énergétique, dans les bâtiments notamment, et développer des transports propres,
- Développer les énergies renouvelables, notamment avec la création d'une société d'économie mixte, et assurer le mix énergétique,
- Simplifier et clarifier les procédures pour gagner en efficacité et compétitivité,
- Développer la distribution de gaz pour des usages domestiques et industriels,
- Poursuivre le renouvellement des équipements d'éclairage public et améliorer son efficacité,
- Garantir un système d'information moderne et performant, et ouvrir notre système d'information géographique à de nouvelles fonctions,
- Fédérer les syndicats d'énergie de Bourgogne-Franche-Comté autour de problématiques communes et d'actions de mutualisation.

**LE PLAN PLURIANNUEL D' ACTIONS
EST EN LIGNE SUR LE SITE
INTERNET DU SYDESL :
SYDESL.FR**

Futur contrat de concession

En 2016, la Fédération Nationale des Collectivités et Régies (FNCCR) et ENEDIS ont entamé les discussions pour le renouvellement du contrat de concession. Le Congrès de Tours a été l'occasion pour les Syndicats d'Énergie d'affirmer leur vision et d'apporter à ENEDIS les axes de réflexion et les évolutions attendues.

Les échanges au niveau national entre la FNCCR et ENEDIS seront prolongés en 2017 au vue des enjeux et de la complexité du sujet.



Congrès fédéral de Tours

Le Congrès fédéral s'est tenu à Tours du 20 au 23 juin 2016. Cette année, le thème était celui des intelligences territoriales, les compétences « réseaux » des collectivités étant de plus en plus confrontées à la numérisation de leurs activités.

Plus de 40 tables rondes et sessions plénières, avec les interventions des représentants des grandes entreprises du secteur, étaient organisées, témoignant d'une activité diversifiée et de préoccupations nouvelles, qu'il s'agisse de l'émergence des réseaux « intelligents », de la prévention des inondations, de la complémentarité des réseaux électricité, gaz, chaleur et froid, de la mutualisation des ressources, par exemple dans les réseaux d'initiative publique, sans oublier la question des réformes territoriales, résultant de l'activité législative dense de ces derniers mois (Loi NOTRe ou Transition énergétique).

Les huit syndicats d'énergie de l'Alliance Bourgogne Franche Comté ont fait stand commun pour mieux accueillir et échanger avec les autres participants.



Le SYDESL en 2016

Les domaines d'intervention/ les missions

Créé en 1947, le Syndicat regroupe l'ensemble des communes du département. Il est propriétaire des réseaux de distribution publique d'électricité basse et moyenne tension, d'éclairage public et de gaz pour les communes qui les lui ont transférés.

Ses missions :

- ▶ Extension, enfouissement, renforcement et sécurisation des réseaux de distribution d'électricité,
- ▶ Entretien, maintenance et travaux en neuf pour l'éclairage public,
- ▶ Contrôle des concessionnaires,
- ▶ Développement de la distribution de gaz,
- ▶ Fonds de mutualisation pour l'enfouissement des réseaux de télécommunication,
- ▶ Achat groupé d'énergie pour les collectivités et établissements publics,
- ▶ Maîtrise de la demande en énergie et transition énergétique,
- ▶ Mobilité électrique,
- ▶ Système d'information géographique.

Niveau d'activité et moyens humains en 2016

451 dossiers travaux traités en électricité en 2016
Investissement dans l'économie locale :
11 868 707 € de Travaux pour les réseaux électriques et
2 937 290 € de travaux pour l'éclairage public.

L'équipe du SYDESL en 2016

Au 31 décembre 2016, le SYDESL, pour mener ses missions, comptait 27 agents. L'équipe s'est étoffée avec l'arrivée de deux contractuels :

- **David Fraysse**,
Technicien études,
- **Philippe Guyot de Caila**,
en charge de la communication

2016 a vu le départ en retraite de 2 agents :

- **Christine Benoit**,
Gestionnaire technique, le 1^{er} janvier,
- **Michel Berthier**,
Directeur technique, le 1^{er} avril.

451

*dossiers travaux traités
en électricité en 2016*

11 868 707€

*de travaux pour les réseaux
électriques*

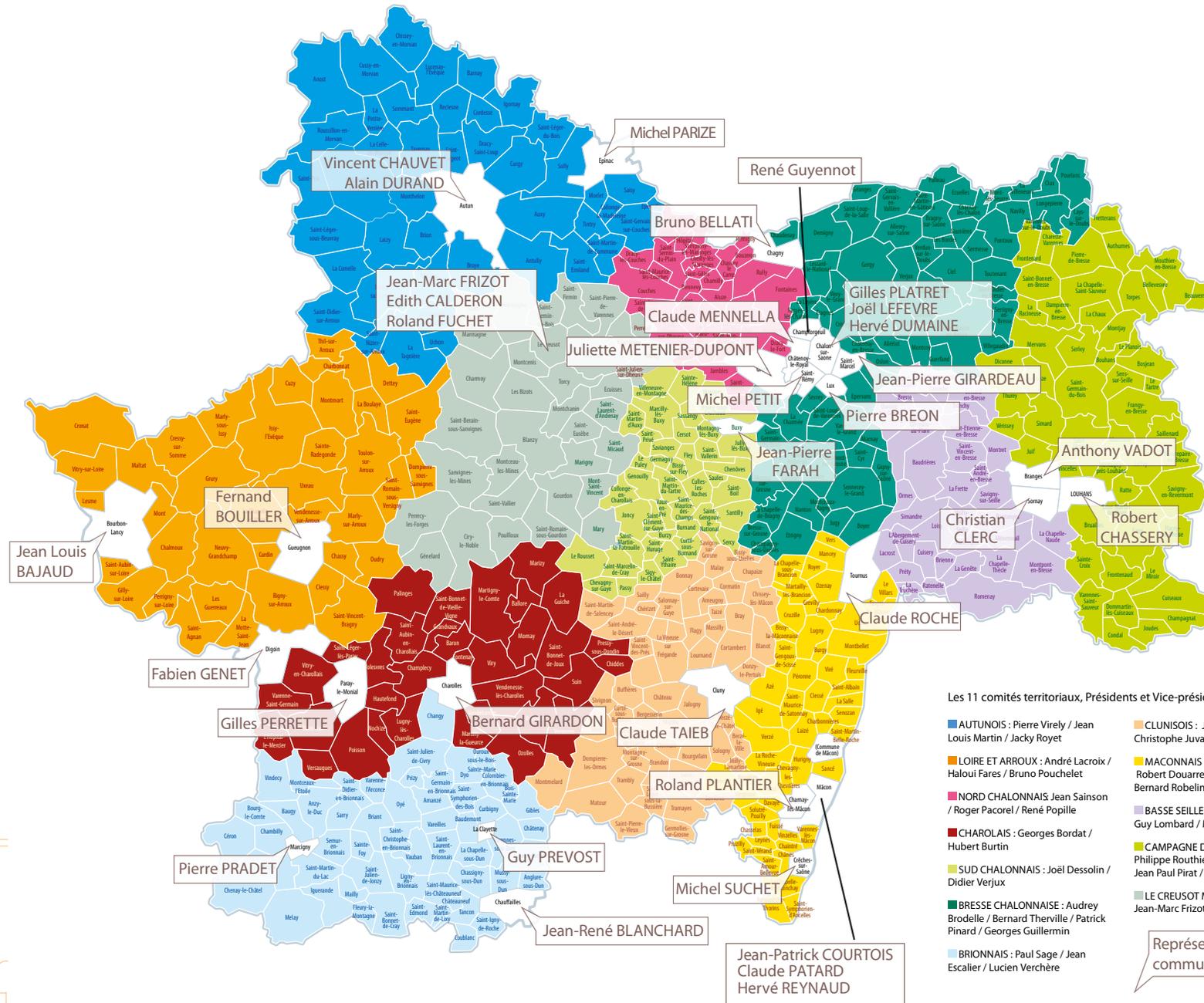
2 937 290€

*de travaux pour l'éclairage
public*





Le SYDESL en 2016



Les 11 comités territoriaux, Présidents et Vice-présidents :

- AUTUNOIS** : Pierre Virely / Jean Louis Martin / Jacky Royet
- CLUNISOIS** : Jean-Luc Fonteray / Christophe Juvanon / Jean Thoreux
- LOIRE ET ARROUX** : André Lacroix / Haloui Fares / Bruno Pouchet
- MACONNAIS - BEAUJOLAIS** : Robert Douarre / Jean-Paul Aucagne / Bernard Robelin / Marcel Germain
- NORD CHALONNAIS** : Jean Sainson / Roger Pacorel / René Popille
- BASSE SEILLE** : Gisèle Mechin / Guy Lombard / Michel Louche
- CHAROLAIS** : Georges Bordat / Hubert Burtin
- CAMPAGNE DE LA BRESSE** : Philippe Routhier / Jacques Guiton / Jean Paul Pirat / Jean Claude Vieux
- SUD CHALONNAIS** : Joël Dessolin / Didier Verjux
- LE CREUSOT MONTCEAU** : Jean-Marc Frizot / Edith Calderon / Roland Fuchet
- BRIONNAIS** : Paul Sage / Jean Escalier / Lucien Verchère

Représentants des communes Urbaines



LE BUREAU DU SYDESL EN 2016

- **Jean SAINSON (VP)**
Commission Concession électricité
Président CT du Nord Chalonnais
- **Hervé REYNAUD (VP)**
Commission Communication, SI et SIG
- **Paul SAGE (VP)**
Commission Eclairage Public
Président CT du Brionnais
- **Joël LEFEVRE (VP)**
Commission Communication
électronique, Telecom et Très Haut Débit
- **Robert DOUARRE (VP)**
Président CT du Mâconnais-Beaujolais
- **Gilles PERRETTE (VP)**
Commission Régime Urbain
- **Georges BORDAT (VP)**
Commission électrification rurale
Président CT du Charolais
- **Jean-Pierre FARAH (VP)**
Commission Concession gaz
- **Jean-Luc FONTERAY (VP)**
Président CT du Clunisois
- **Gisèle MECHIN (VP)**
Présidente CT de la Basse Seille
- **Philippe ROUTHIER (VP)**
Président CT de Campagnes de Bresse
- **Joël DESSOLIN (VP)**
Président CT du Sud Chalonnais
- **André LACROIX (VP)**
Président CT de Loire et Arroux
- **Audrey BRODELLE (VP)**
Commission MdE EnR
Présidente CT de la Bresse Chalonnaise
- **Pierre VIRELY (VP)**
Président CT de l'Autunois

ET Jean-Marc FRIZOT, délégué de la CCM ;
Fernand BOUILLER, Juliette METENIER,
Christophe JUVANON, Jean ESCALIER,
Guy LOMBARD, Claude MENNELA,
Alain DURAND, Bruno BELLATI,
Jean-Louis MARTIN, Claude TAÏEB.

Gouvernance : Comité Syndical, Commissions et Comités Territoriaux

Organisation institutionnelle :

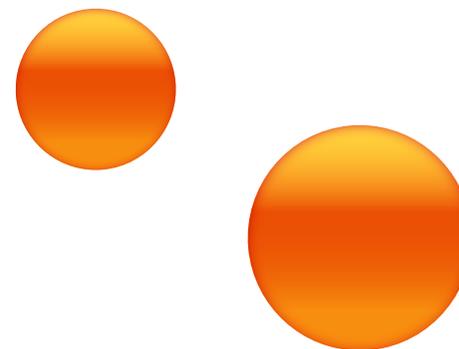
Le Président Fabien GENET, maire de Digoin et Conseiller Départemental, est entouré de 15 Vice-Présidents (VP) et de 11 délégués constituant le Bureau. (cf liste ci-contre) 4 Bureaux et 4 Comités Syndicaux se sont tenus en 2016.

- ▶ Le Comité Syndical, assemblée délibérante du SYDESL, compte 69 délégués représentant les communes urbaines et les Comités Territoriaux (cf. carte page précédente).
- ▶ Les 11 Comités Territoriaux (CT) : les 516 communes en régime rural d'électrification sont regroupées dans 11 secteurs géographiques dénommés Comités Territoriaux. Ces instances désignent leurs représentants au Comité Syndical et établissent les propositions de programmation de travaux. Ils se réunissent au moins une fois par an en assemblée générale.

- Les Commissions :
 - La Commission d'Appel d'Offres (CAO) composée du Président, de 6 membres titulaires et 6 membres suppléants.
 - La Commission Délégation de Service Public (DSP) compte 5 membres titulaires et membres suppléants.
 - La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) compte 7 membres parmi les élus du Comité Syndical et les représentants des associations locales de consommateurs.
 - La Commission Consultative paritaire « Energie » entre le SYDESL et l'ensemble des EPCI de Saône-&-Loire.

7 Commissions thématiques animent les missions du SYDESL depuis 2017 :

- La Commission Concessions coprésidée par Jean SAINSON pour l'électricité et Jean-Pierre FARAH pour le gaz,
- La Commission Communication, Systèmes d'Information (SI) et Systèmes d'Information Géographique (SIG) présidée par Hervé REYNAUD,
- La Commission Eclairage Public, présidée par Paul SAGE,
- La Commission Communications Electroniques, Très Haut Débit (THD) et Comité de programmation télécommunications, présidée par Joël LEFEVRE,
- La Commission Electrification Rurale, présidée par Georges BORDAT,
- La Commission Régime Urbain, présidée par Gilles PERRETTE,
- La Commission Maîtrise de la demande en Energie et Energies Renouvelables (MDE/EnR), présidée par Audrey BRODELLE.



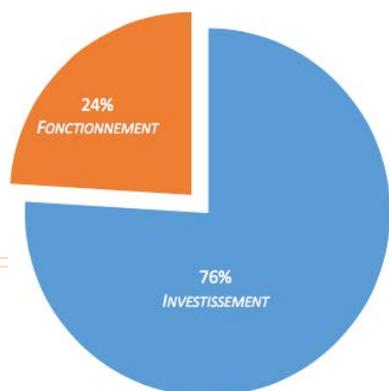
Le compte administratif 2016

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	2 977 149,85 €	Atténuation de charges	55 798,94 €
Charges de personnel	1 356 124,55 €	Impôts et taxes	6 738 039,84 €
Autres charges de gestion courante	634 397,84 €	Dotations et subventions	3 347 604,90 €
Charges financières	96 622,85 €	Autres produits de gestion courante	3 501 710,30 €
Charges exceptionnelles	507 824,86 €	Produits exceptionnels	112 076,32 €
Opérations d'ordre	395 839,15 €		
TOTAL	5 967 959,10 €	TOTAL	13 755 230,30 €

Redevances R1
et R2 électricité :
2 806 167 €

Redevance R1 gaz :
147 956 €

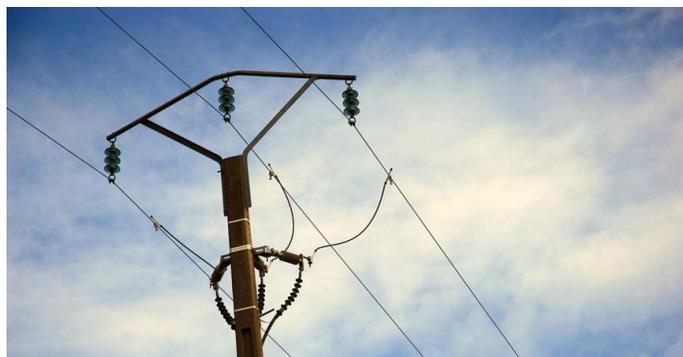
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Subventions d'investissement	2 609,41 €	dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	494 111,00 €
Remboursements d'emprunts	185 377,20 €	Dotations, fonds divers et réserves	6 402 943,47 €
Immobilisations incorporelles	778 551,52 €	Subventions d'investissements	8 683 829,34 €
Immobilisations corporelles	2 330,32 €	Immobilisations en cours	47 694,28 €
Immobilisations en cours	14 805 996,90 €	Autres immobilisations financières	2 113 729,36 €
Opérations pour compte de tiers	352 482,43 €	Opérations pour compte de tiers	425 284,35 €
Subventions d'équipements versées	44 064,00 €	Opérations d'ordre entre section	395 839,15 €
Opérations patrimoniales	2 716 802,81 €	Opérations patrimoniales	2 716 802,81 €
TOTAL	18 888 214,59 €	TOTAL	21 280 233,76 €



IV. Service public de distribution d'énergie

La garantie du service public : contrôle de concessions et contrôle de la taxe

Le SYDESL est l'autorité organisatrice du service public de distribution d'électricité et de gaz en Saône-&-Loire. À ce titre, le syndicat doit garantir la qualité de distribution d'énergie sur l'ensemble du territoire par les concessionnaires (Enedis pour l'électricité...). Les deux parties sont liés par un contrat de concession et le SYDESL exerce le contrôle du bon accomplissement des missions de service public qui y sont fixées. En 2016, le SYDESL a intégré le groupement de commande constitué par les 8 Syndicats Départementaux d'Énergie de Bourgogne-Franche-Comté pour des prestations de contrôle des concessions.



ÉLECTRICITÉ

336 979
clients desservis

11 076
postes HTA/BT

20 038 km
de réseau

3 301 GWh
acheminés

812 M€
La valeur brute de la concession électricité



GAZ

38 297
clients desservis sous contrat SYDESL

118
communes sous contrat SYDESL
(238 communes desservies en gaz en Saône-&-Loire)

1 322 km
de réseau

1 027 GWh
acheminés

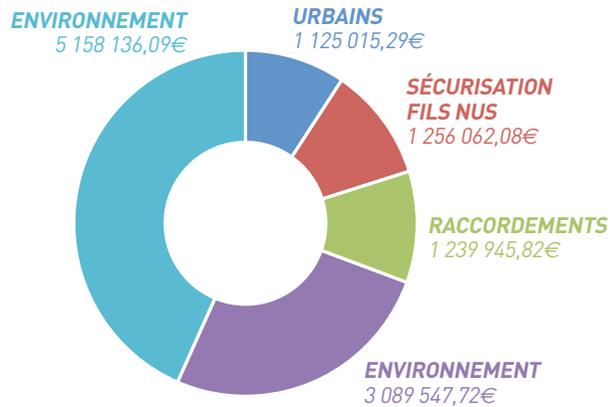
La valeur brute de la concession gaz :

- Gaz naturel : **79 M€**
- Gaz Propane : **191 000€**

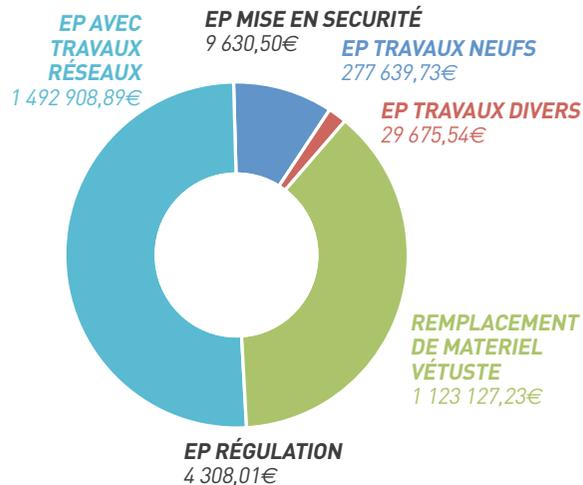


V • Vie des réseaux

Travaux réseaux électriques 2016



Travaux éclairage public 2016



ÉLECTRICITÉ

Réseau de distribution d'électricité

Nombre d'opérations travaux réalisées en 2016 : **12**

Nombre d'opérations fils nus : **66**

Nombre d'opérations de renforcement : **83**

Nombre d'opération de dissimulation : **60**

Nombre d'opérations de raccordement : **85**

ÉCLAIRAGE PUBLIC

En 2016, 4 communes urbaines ont transféré leur compétence Eclairage Public au SYDESL :

- Branges • Chatenoy en Bresse • Chevagny les Chevrières • Saint Sernin du Bois.

Elles bénéficient désormais de l'expertise du SYDESL pour la gestion et la maintenance de leurs équipements d'éclairage public. En 2016, 157 opérations ont été réalisées sur l'éclairage public.

Les sinistres « éclairage public » en 2016

Lorsqu'un sinistre est signalé sur un équipement d'éclairage public, le SYDESL prend en charge 70% du montant des réparations. Les 30% restant sont pris en charge par la commune. Lorsqu'un tiers est identifié, le montant des réparations est intégralement remboursé par l'assurance de ce dernier. Dans ce cas, cela ne coûte rien à la commune.

Année 2016				
Sinistres	Nombres de sinistres	Montant Facture	Montant récupéré	
			En Euros	En %
Avec Tiers	47	62 052,11	6 738 039,84	89,34
Sans Tiers	62	54 554,31	3 347 604,90	30,80
TOTAL	109	116 606,42	13 755 230,30	61,95

GAZ

Le SYDESL exerce, depuis le 1er janvier 2008, la mission d'autorité organisatrice de distribution de gaz pour le compte des communes qui lui transfèrent la compétence. La commune de Taizé, relevant du Comité territorial du Clunisois, a rejoint en 2016 les 118 communes de Saône-&-Loire qui avaient déjà transféré leur « compétence gaz » (naturel et propane) au SYDESL.

Le SYDESL assume désormais pleinement les droits, obligations et responsabilités liés au service public de la distribution et de la fourniture de gaz sur la commune.

RODP TÉLÉCOM ET FONDS DE MUTUALISATION

Le fonds de mutualisation Télécom est exclusivement consacré au financement des travaux d'enfouissement des réseaux de communications électroniques. Il est alimenté par un montant équivalent à la RODP Télécom perçue par les communes adhérentes auprès des opérateurs de télécommunications et par la participation de l'opérateur ORANGE au génie civil des opérations d'enfouissement de réseaux de télécommunications concomitant aux travaux d'enfouissement de réseau électrique (20% tranchée).

En 2016, 516 communes adhèrent au fonds de mutualisation Télécom et 1 366 551€ de travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunication ont été réalisés.

Répartition financement travaux Télécom - 2016



Débuts de la démarche PCRS

Volet cartographique de la réforme dite « DT DICT » ou « anti-endommagement », le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) vise à améliorer le repérage des réseaux et à fiabiliser l'échange d'informations entre les acteurs concernés (collectivités, gestionnaires de réseaux, maîtres d'ouvrage et entreprises de travaux). Selon la réforme de 2012, au 1er janvier 2019 les réseaux sensibles (gaz et électricité) enterrés, situés en unités urbaines, devront être géoréférencés dans le système national de coordonnées. En 2026, ces exigences devront être applicables à l'ensemble du territoire national.

Gestionnaire de réseaux concerné par la réforme, le SYDESL a participé dès le début de l'année à diverses réunions d'information et retours d'expérience organisés, notamment, par la FNCCR.



VIII. Transition énergétique

territoire
d'énergie
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

Groupement
d'achat d'énergies

Groupement d'achat

Le groupement d'achat d'énergie étant désormais étendu à l'ensemble des départements de Bourgogne Franche-Comté, le SYDESL a sollicité les membres du précédent groupement pour les inviter à confirmer leur adhésion au nouveau.

Par ailleurs, une proposition leur a été faite ainsi qu'aux personnes publiques non membres, pour créer un lot spécifique pour les consommations inférieures à 36 kva.

L'objectif consiste à réunir un volume d'achat suffisamment important pour obtenir un prix de marché plus intéressant que l'actuel tarif bleu.



Schéma de déploiement des IRVE en Saône-et-Loire



Mobilité électrique

En 2014, le SYDESL a pris la compétence « mobilité électrique » le conduisant à adopter, en 2015, le schéma de déploiement d'échelle départementale cohérent avec le schéma régional.

L'année 2016 a permis au SYDESL de valider le règlement d'intervention relatif à l'installation des bornes, de présenter le schéma aux communes de Saône-&-Loire et de les interroger pour connaître les volontaires.





SYDESL SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE
DE SAÔNE ET LOIRE



Cité de l'Entreprise - 200 boulevard de la Résistance, 71000 Mâcon
Tél : 03 85 21 91 00 - contact@sydesl.fr - www.sydesl.fr